

Jacob travaille sur la tâche "Formulaire affichage mail" depuis le début du sprint. Il a eu un doute hier. Il a donc choisi de lire la RFC2822 pour s'assurer de la compatibilité avec la RFC822 qui est en cours d'implémentation par l'équipe. Dans la formulation, insister sur le fait qu'il s'agisse d'un choix personnel (étudier cette norme plutôt que de travailler sur la tâche sur laquelle il s'est engagé lors du dernier standup).

Il lui reste environ 2 jour d'analyse avancée sur cette RFC avant de repasser à la poursuite de sa tâche. Ce travail lui semble indispensable d'autant plus que ce matin, il a appris l'existence d'une RFC5322 encore plus récente qu'il faudrait aussi prendre en charge à termes.

Note:

"RFC822" = première spécification du format d'un mail "RFC2822" = seconde spécification du format d'un mail "RFC5322" = troisième spécification du format d'un mail